

L'édito sauvons la biodiversité... et l'habitabilité de nos villes

Le festival de la biodiversité organisé début juin dans notre ville n'aura pas été sans doute à la hauteur de l'investissement des acteurs impliqués dans cette manifestation. Et c'est dommage. On a l'impression que les enjeux ne sont pas encore bien perçus, et pire même, qu'ils sont aujourd'hui remis en cause au nom d'une technologie qui s'avèrerait comme la réponse la plus rapide et la plus efficace au changement climatique : ce qu'en langage technocratique, on présente sous le nom de techno-solutionnisme.

Une métropole, c'est d'abord du bitume, du béton, du verre... autant de pièges à chaleur écrasés par les canicules de plus en plus lourdes. La seule solution pour nous adapter, c'est de reconstruire partout autour de nous la toile rafraîchissante du vivant. D'urgence, nous devons prendre soin des arbres, en planter énormément et végétaliser partout où c'est possible.

Pour s'en convaincre, il suffit d'observer sur Quetigny l'état sanitaire du parc arboré. Certaines essences sont parfois victimes d'un phénomène d'échaudure sur leur tronc (coup de soleil qui dégrade l'écorce). On constate des branches atrophiées ou desséchées avec des houppiers dégarnis, souvent prélude à une mort annoncée. C'est notamment le cas des érables plantés le long de la ligne de tram. Interrogés par nos soins, les services de Dijon Métropole nous indiquent qu'ils ont déjà remplacé plusieurs arbres à l'automne dernier et que ceux présentant un état sanitaire dégradé avec apparition de champignons doivent être coupés et remplacés. Les jeunes arbres qui seront replantés vont être protégés par des bandes de toile de jute enroulées autour de leurs troncs. De même des efforts plus importants devraient être consacrés à l'éradication de l'ailante glanduleux qui continue de proliférer et de menacer la biodiversité, en particulier du côté du parc des Cèdres.

Je voudrais cependant terminer par un petit brin d'optimisme. La pratique de la fauche différenciée sur les espaces verts de la ville donne des résultats. Lors d'une sortie animée par un adhérent sur le bassin de rétention du Cromois, nous avons constaté la présence de 5 orchidées différentes. De même, on a pu observer la richesse et l'exubérance en ce printemps pluvieux de la végétation qui accompagne les arbres plantés sur le verger conservatoire dont beaucoup ont fructifié. Enfin, l'aménagement de la plaine des Aiguillons devrait apporter un complément de fraîcheur bienvenu. La cause n'est peut-être pas encore totalement désespérée...

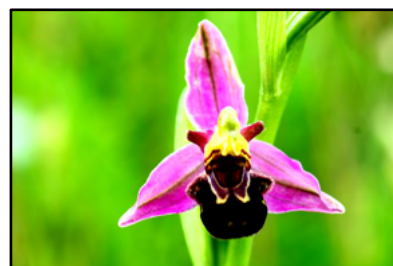
Yves GALLI

"Je suis anti-chasse, j'utilise des toilettes sèches "

Szczepan Yamenski


Quetigny
Environnement

<http://quetigny.env.over-blog.org/>
quetigny.env@gmail.com



Des fleurs fascinantes à Quetigny

Dans ce bulletin :

2	La décroissance s'invite
3	Le 21 ^{ème} siècle sera-t-il celui de la
4	décroissance... subie, choisie, salu-
5	taire ?
6	Quetigny une ville en transition?
7	Changer de paradigme urbain ?
8	Pollution de la Mirande ...
9	retournement de situation judi- ciaire !
10	Désherbage manuel au verger
11	Les Gravières de Rouvres-en-Plaine
12	Les agriculteurs bio mobilisés
13	Aéroport Dijon-Bourgogne : après un an d'application de la charte
14	Découverte des "orchidées sau-
15	vages"... des fleurs fascinantes
16	Festival de la biodiversité ...
17	Le Cromois et la Mirande à rude épreuve
18	Haies mortes : réparons la nature
19	Haies vives : elles sont à la page
20	Dans le tuyau de l'oreille

La décroissance s'invite ...

Lors de son discours de politique générale du 30 janvier 2024, le premier ministre déclarait : « La décroissance, c'est la fin de notre modèle social. C'est la pauvreté de masse. Jamais, je ne l'accepterai. »

Le mot décroissance reste un tabou pour les hommes politiques au pouvoir, et, inévitablement, pour les industriels obnubilés par "le toujours plus". Le sens de ce mot, pris dans son sens littéral (état de ce qui décroît, c'est-à-dire qui diminue) peut apparaître anxiogène pour les citoyens. Mais la décroissance qui s'oppose à la croissance économique est devenue une question de survie. Se pose la question : comment une croissance économique infinie dans un monde fini est-elle possible ?

Si elle a permis un réel développement économique dans le monde avec une amélioration de nos conditions de vie, cette croissance inhérente au système capitaliste menace, pour autant, de tuer notre planète et de creuser les inégalités des populations. Dans sa forme actuelle, elle n'est pas conciliable avec la préservation de l'environnement et du vivant, ni avec la lutte contre le réchauffement climatique. Elle est encore moins la panacée face aux crises toujours plus nombreuses et plus violentes qui se succèdent. Comment faire rimer climat avec croissance économique ? L'épuisement de nos ressources naturelles s'accroît, le 1^{er} août étant le jour du dépassement de la Terre, la pollution devient un problème de santé publique, l'effondrement de la biodiversité menace la chaîne alimentaire... Comment accélérer la transition écologique tandis que la concentration de CO2 perturbe tout notre écosystème et que la Terre se transforme en "planète étuve" ?

Déjà en 1972 : croissance zéro

Le club de Rome (groupe de scientifiques, d'industriels, d'économistes, de politiques) publiait en 1972 « Les limites à la croissance ». Le rapport Meadows évoquait déjà la surexploitation de nos ressources, l'impact écologique de la croissance économique et démographique. Mais, tout comme l'intervention de René Dumont avec son verre d'eau pour nous alerter sur le risque de pénurie d'eau potable, ces prophéties étaient moquées.

Aujourd'hui, les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sont sans équivoque et provoquent une réelle prise de conscience sur l'avenir de notre planète. La décroissance s'invite dans les débats publics.

La décroissance, un indicateur de bien-être

La décroissance n'est pas pour autant un retour à l'âge de pierre ni à celui de l'éclairage à la bougie ! Penser décroissance, c'est d'abord ne pas rester aveugle aux limites de la planète et d'intégrer les défis écologiques. Penser la décroissance, c'est créer un autre modèle pour revenir au respect des humains. C'est penser une société orientée non pas vers les profits individuels mais vers des services publics, une société capable d'assurer une véritable transition écologique, capable de réduire la consommation d'énergie et de matières premières. C'est une invitation à la sobriété et à nous interroger sur le concept de suffisance.



Une alternative prometteuse ?

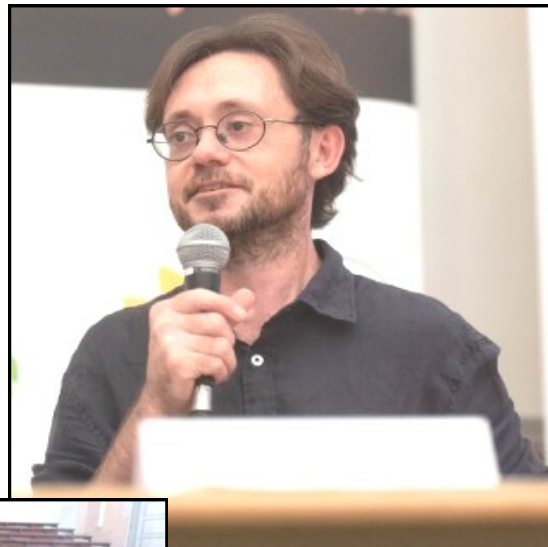
La croissance ne fait pas le bonheur, bien au contraire, aggrave les inégalités sociales. De même, nous n'avons plus le sentiment d'être libre dans cette société de surconsommation, soumis et guidés par la publicité, la mode et le paraître... L'enjeu de la décroissance est donc de nous soustraire à cette aspiration d'accumuler toujours plus d'argent et de biens. Espérons que les pensées idéalistes sur la décroissance éveillent la conscience des citoyens, forgent l'esprit des dirigeants et contribuent à assurer, pour les générations futures, un avenir vers une nouvelle économie durable, positive pour l'environnement et la qualité de vie.

J. M.

Le 21^{ème} sera-t-il celui de la décroissance, Subie, choisie, salutaire ?

« Celui qui croit que la croissance peut être infinie dans un monde fini, est soit un fou, soit un économiste » (Kenneth Boulding).

Décroissance : cette notion consiste, en matière d'économie et de politique, à mettre en cause la doctrine qui veut à tout prix rechercher l'augmentation des productions industrielles et agricoles, au détriment de la santé des êtres humains et de la protection de la planète.



François Jarrige est historien et enseigne à l'université de Bourgogne.



Quelques repères historiques

Cette tendance à vouloir limiter les productions industrielles et agricoles est très ancienne et eut lieu bien avant

d'être désignée sous le vocable de décroissance.

Par exemple, **depuis des siècles**, avant le dix-neuvième, **la principale source d'énergie était le bois**.

Avant l'apparition des énergies fossiles il y avait grand besoin de bois pour pratiquement toutes les activités humaines : chauffage, construction, moyens de transports, outillages, etc. Pour cela, les êtres humains procédaient souvent à des destructions importantes de forêts et des voix s'élevaient contre ce fléau.



A partir de la fin du 18^{ème} siècle, commença le « **miracle de la Révolution Industrielle** » et un nouvel imaginaire se mit en place. Le 19^{ème} siècle est celui de la rupture, quand naquit l'économie politique et les sacro-saintes théories sur la domination du marché, la spéculation sur la monnaie et la recherche constante de l'innovation technique.

Quetigny-Environnement a sollicité **François Jarrige**, maître de conférence en histoire à l'Université de Bourgogne pour nous exposer les grands thèmes concernant cette philosophie, voire cette version de l'écologie politique qui prend de l'importance depuis une bonne vingtaine d'années.

Une centaine de personnes a répondu à notre invitation le 30 mai 2024 au lycée agricole de Quetigny, nouvellement nommé Agro-Campus.

Notre document d'appel titrait :

Décroissance ? Oui ? mais comment ?

Le conférencier reprit tout de suite la balle au bond : tant mieux pour cette approbation dit-il en substance, mais je ne pourrai pas dire le "comment" ce soir. C'est un sujet vaste et piégé, poursuit-il, entre la confiance aveugle dans le productivisme qui règne chez les élites politiques dominantes du monde occidental et les dégâts sur l'état de la planète et la vie de très nombreux citoyens que cette politique capitaliste entraîne.

Le 21^{ème} sera-t-il celui de la décroissance...

Parallèlement à l'industrialisation intense des pays occidentaux, des théoriciens comme Marx et Engels, même s'ils ne pouvaient évidemment pas tout anticiper sur l'état des sociétés par la suite, eurent **une vision et une analyse déjà pertinentes et critiques sur l'épuisement des sols et les dégâts de l'industrialisation sur les vies humaines.**



Il y eut également de nombreuses expériences de recherche d'autres modes de vie que ceux imposés par l'industrialisation à marche forcée **du 19^{ème} siècle**. Les anarchistes naturiens par exemple, au cours des années 1890, s'élevèrent contre "*le gigantisme de l'industrie et de la technique*" et sont en quelque sorte considérés comme **les pionniers de l'écologie politique**. Ainsi, leurs critiques sur la croissance urbaine et industrielle (contre "*les fariboles de la civilisation*") sont d'une **troublante actualité**.

Au 20^{ème} siècle, dans les années 30, suite au choc économique de la Grande Dépression de 1929, apparaît le **PIB** (produit intérieur brut), un indicateur chiffré de la performance économique d'une nation. Ce PIB est devenu une référence théoriquement incontestable, mais qui cache bien des aspects de l'activité économique d'une nation : inégalités, exploitation de la main d'œuvre, épuisement des ressources, pollutions...

La notion de décroissance naît dans les années 70, à la suite du choc pétrolier. A partir de cet événement, la forte augmentation des prix de l'énergie pose la question du modèle économique qui domine dans l'hémisphère nord de la planète. C'est à cette époque que des **théoriciens de l'économie, conscients des dangers qui menacent la planète**, vont produire ce qui deviendra **l'écologie politique**.

Vers l'apologie de la décroissance

Les GES (gaz à effets de serre) étaient déjà connus dans les années 50 et, à cette époque, des chercheurs, des écologistes commencent à prendre conscience du réchauffement climatique et des dangers que le productivisme fait courir à la planète. Nicholas Georgescu-Roegen (1906-1994), chercheur roumain, inspiré par les travaux de Schumpeter et de Darwin, fondera le concept de bioéconomie et mettra en lumière le premier, l'impasse d'une croissance illimitée dans un monde fini. Les années 90 sont celles de la « mondialisation heureuse », du libéralisme économique et de l'accroissement formidable de la production. La décroissance disparaît pratiquement du débat dans le monde occidental. C'est la société de la connaissance, de l'utopie technique qui prend de l'ampleur. C'est l'époque où se développe également ce qu'on appelle maintenant le solutionnisme, cette façon de présenter automatiquement une solution à quasiment tous les problèmes grâce à la technique.



*Le théoricien de la bioéconomie,
Nicholas Georgescu-Roegen (1906-1994)*

...subie, choisie, salubre ?

En 1992, à la suite du sommet de la terre à Rio, est inventé « **le développement durable** », notion assez trompeuse grâce à laquelle les voix officielles font croire à un véritable engagement écologique en défense de la planète. En fait **le Développement Durable ne prend jamais en compte les limites de l'économie productiviste** (basée en grande partie sur les ressources fossiles), et **les menaces qui pèsent sur la planète**. Cette notion permet de découpler la croissance des méfaits du productivisme.

Heureusement, pendant **les années 70 et 80**, des philosophes et des sociologues comme **André Gorz** (1923-2007) défendaient une critique marxiste du développement capitaliste et alertèrent l'opinion publique sur « **L'Utopie de la Décroissance** ». Il faut citer également Serge Latouche, Dominique Méda, Jean-Baptiste Fressoz, Alain Gras, Ivan Illich, Agnès Sinaï et Timothée Parrique, entre autres.

Il faudra attendre **2002** pour que **la question de la décroissance** commence à véritablement s'installer dans le débat public, **aux plans économique, écologique, philosophique et politique**. Par exemple, dans le quotidien « Le Monde » le terme **décroissance** apparaît 14 fois plus en 2021 qu'en 2000 (les « occurrences »). La décroissance devient un mouvement politique militant. Un colloque organisé à l'UNESCO réunit, en 2002, Ivan Illich et de nombreux penseurs opposés au productivisme. **La décroissance est présentée dorénavant comme un antidote au développement durable**. Et la notion est souvent critiquée « en haut lieu » parce qu'elle est irrécupérable.

Si on admet un tant soit peu la validité de la notion de décroissance, on ne peut plus défendre le système économique capitaliste dominant.

L'actualité de la décroissance

En France naissent **des associations et même un Parti Pour La Décroissance (PPLD)** et les années **2005 à 2010** voient paraître beaucoup de productions.



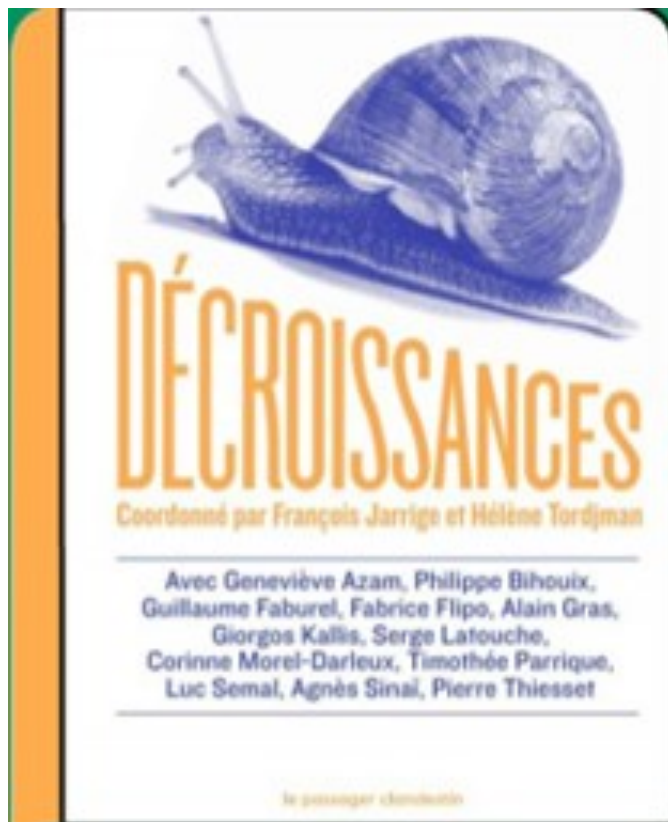
"Nous sommes Parti-e-s Pour La Décroissance... en nous émancipant de la coquille partidulaire dans laquelle nous étions tombé-e-s."



Le journal mensuel "**LA DÉCROISSANCE**" paraît depuis une vingtaine d'années. Il diffuse des informations et des études approfondies et variées sur toutes les questions relatives à l'écologie politique et l'état de la planète.

De nombreux ouvrages traitent de la question. Nous conseillons fortement « **DÉCROISSANCES** » coordonné par **François Jarrige** et **Hélène Tordjmann**. C'est une étude collective (douze auteur.trice.s) qui aborde les principaux domaines de l'écologie politique par exemple, au hasard : « **La ville, antre de la croissance** ». En sous-titre : « **La métropolisation est un écocide** » par **Guillaume Faburel**. Une étude qui pourrait peut-être intéresser bien des dijonnais...

Gérard COTHENET



Quetigny, une ville en transition ?



Quetigny, une ville en transition ? Oui ... si les élus de la métropole substituent à la logique du toujours plus, celle du toujours vivable.

« La bétonisation des sols est la première cause de perte de biodiversité. Elle consomme des espaces naturels, crée des îlots de chaleur ... » L'ancien ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, évoquait dans un post sur LinkedIn, la contribution de l'artificialisation des sols au déclin de la biodiversité. L'Est dijonnais n'y a pas échappé. La métropole tentaculaire continue à détruire le paysage naturel et les écosystèmes. Le territoire est à l'épreuve de la saturation. La densification n'est pas douce, les bétonneurs continuent à s'employer à boucher les dents creuses, l'implantation massive de constructions et de zones d'activités contribue à l'artificialisation des terres. Le nouvel oxymore "croissance verte" a verdi les discours de nos élus mais si le "greenwashing" donne une image écoresponsable pour communiquer avec le public, le développement sera-t-il durable ?

Quetigny, ville verte pionnière de l'agglomération a pris conscience, trop tardivement, de la nécessité de s'engager réellement dans la transition écologique. Comment impulser un réel changement sans écologiser les instances de la métropole et les élus municipaux, sans bouleverser les hiérarchies, sans sortir des règlements standards et des habitudes bureaucratiques, sans faire face aux certitudes des hommes politiques pétris de prestige et de certitudes du toujours plus ! Difficile de rompre avec le PLUiHD (Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements) et le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui sont les procédures d'hier établies par les représentants de la métropole, souvent inadaptées aux

attentes des habitants. Le processus de croissance économique insoutenable l'emporte quelles que soient les enquêtes publiques ou les moyens de consultations des citoyens. C'est pourtant par la confrontation des idées, par les débats publics, par l'intelligence collective qu'il sera possible d'écologiser les consciences pour lutter véritablement contre le dérèglement climatique, les gaspillages énergétiques, l'artificialisation des sols ou la bétonisation...

L'accent aigu, notre laborieux bulletin qui, bien modestement, sans dogmatisme aucun, informe et sensibilise les adhérents sur la transition écologique, les invite à cette prise de conscience écologique. Nous sommes amenés à nous questionner sur les conséquences environnementales des choix de nos élus pour l'avenir de nos enfants dans une métropole totalement urbanisée, bétonnée et densifiée.

Quetigny, une ville en transition

La ville de Quetigny, ville verte au patrimoine végétal reconnu, est engagée dans la transition écologique depuis plusieurs années avec l'exemple concret de la suppression des pesticides, du développement des mobilités douces, la construction des pistes cyclables, des voies piétonnes ainsi que l'arrivée du tram. Elle a mis en place un système de tri sélectif, a réduit sa consommation de ressources énergétiques (le passage aux ampoules LED va dans le bon sens), a créé une micro-forêt, un verger conservatoire et des haies bocagères porteuses d'espoir pour la préservation de la biodiversité. A ces efforts réalistes, on peut saluer aussi la politique en faveur du développement de l'agriculture biologique avec la création d'un marché bio et des programmes de sensibilisation en direction des habitants.

Des haies bocagères porteuses d'espoir pour la préservation de la biodiversité

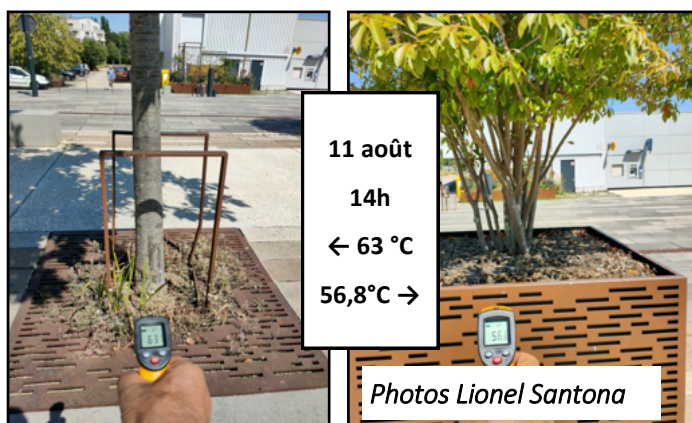


Changer de paradigme urbain ?

Le bio est un secteur résilient au cœur de la transition alimentaire. Dans la logique de souveraineté alimentaire, "du champ à l'assiette", de nombreux quetignois peuvent bénéficier aujourd'hui, d'un maraîchage biologique local et demain d'un verger bio. Reste à convertir nos cantines scolaires à l'alimentation biologique. Un projet ambitieux, réalisable et maîtrisable qui offrirait une alimentation saine tout en respectant l'environnement et la biodiversité.

Restaurer la nature au cœur de ville

Néanmoins, il reste des actions à entreprendre pour planifier et accélérer la transition écologique : privilégier des constructions bioclimatiques, végétaliser les immeubles et les toits pour améliorer l'isolation thermique, verdir davantage les places et les placettes pour réduire l'impact des îlots de chaleur, débétonner et rendre la ville perméable.



Si la végétalisation des espaces urbains permet de rafraîchir naturellement l'air ambiant, le faible couvert végétal de la place centrale ne peut guère participer au confort thermique du piéton. Les matériaux utilisés en milieu urbain ont un fort impact sur le climat urbain.

La place de l'arbre joue un rôle essentiel pour stocker le carbone, capter certains polluants, infiltrer les eaux pluviales ou rafraîchir l'air ambiant. Les arbres les plus anciens et les plus robustes, résilients face au changement climatique, sont à préserver. Pour les nouvelles plantations, il faut multiplier les essences d'arbres et d'arbustes adaptées au contexte climatique, laisser leur système racinaire se développer au maximum, construire autour, plutôt que de tenter de glisser de la végétation dans les interstices. Pour que la

biodiversité s'épanouisse à l'échelle des quartiers, un plan local d'urbanisme (PLU) ambitieux doit moins cloisonner les constructions, déterminer le retrait des bâtiments, inciter à la pleine terre, à utiliser les toits. Le bien-être des habitants ne s'accommode désormais que de corridors écologiques stéréotypés. Des trames factices de toutes les couleurs, verte, brune ou bleue projetées sur le papier à travers les schémas régionaux de cohérence écologique invitent les citoyens à se reconnecter artificiellement à la nature. Elles n'ont pas pour autant empêché la bétonisation, l'artificialisation des sols et la dégradation des milieux naturels.

Réhabiliter nos cours d'eau

Si les abords immédiats du Cromois et de la Mirande offrent, avec les bassins de rétention une biodiversité riche et diversifiée, l'état de nos cours d'eaux est particulièrement dégradé. Polluants et rejets urbains industriels contaminent les deux rivières et l'artificialisation des sols n'est pas sans impact sur leur pollution. Une inspection s'impose, une épuration et un traitement des eaux usées avant leur rejet direct dans le milieu naturel doivent être impérativement réalisés pour enrichir des milieux de vie et donc la biodiversité.

Changer le visage de la zone commerciale

Réhabiliter les magasins et la voirie pour verdir la zone commerciale reste un enjeu écologique environnemental crucial pour répondre aux besoins d'adaptation au dérèglement climatique. Les démarches vertueuses et ambitieuses de greenwashing restent chiches... Interrogeons-nous sur la société de l'hyperconsommation et l'existence d'une telle zone.

Est-il d'ailleurs encore temps de changer de paradigme urbain pour ne pas tomber dans les erreurs du passé ? Mais comment évoluer vers un nouveau modèle économique et faire entrer concrètement l'écologie si la politique de la métropole ne s'engage pas vers plus de sobriété ? En se penchant sur le dernier rapport du GIEC, n'est-il pas trop tard pour la transition écologique, notamment quand l'écologie recule, mise à mal par les politiques actuelles polarisées sur d'autres thèmes de prédilection ?

Jean MICHOT

Pollution de la Mirande ...

Confluent de la Mirande et du Cromois :
les eaux se jettent dans la Goulotte



Une pollution de la Mirande début septembre 2023 a provoqué une mortalité piscicole importante en aval sur la Goulotte à Chevigny-Saint-Sauveur. Suite à un dépôt de plainte conjoint des associations Quetigny Environnement et Chevigny Environnement avec constitution de partie civile auxquelles FNE 21 (France Nature Environnement) s'est ensuite jointe, une enquête judiciaire a été ouverte par le pôle environnement du parquet de Dijon. Entendue par les agents de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la SOGEDO a initialement reconnu des défaillances dans l'entretien du réseau d'assainissement dont elle a la charge et a admis sa responsabilité dans la survenance de ces faits et s'est engagée sur une procédure de plaider coupable.

Une audience de validation de la procédure était fixée au 24 mai 2024 devant le tribunal judiciaire de Dijon mais au tout dernier moment, la SOGEDO a refusé d'admettre sa responsabilité, invoquant des vices de procédure et une obstruction imprévisible (bouchon) sur le réseau d'assainissement ayant engendré la pollution.

Le 2 juillet 2024, en compagnie de FNE 21 et de Chevigny Environnement nous avons évoqué ce dossier lors d'une réunion au parquet de Dijon avec la vice-procureure en charge du pôle environnement. La magistrate nous a indiqué qu'elle considérait le dossier trop fragile pour imputer une imprudence constitutive



Pollution signalée par courrier au maire de Quetigny le 26 octobre 2017 après celle constatée en 2016.



Pollution constatée en septembre 2022

... retournement de situation judiciaire !

d'une faute au fermier (la SOGEDO). Elle va joindre ce dossier à la seconde procédure en cours, sur la pollution, cette fois chronique, de la Mirande pour lequel Quetigny Environnement en la personne de son président a été entendue par la gendarmerie de Quetigny le 19 avril 2024.

La liste des documents ci-après remis à la gendarmerie témoigne de la fréquence des pollutions sur ce cours d'eau et de l'indifférence et l'inertie des pouvoirs publics à y mettre fin depuis des années :

1) Sur une clé USB, des photos de pollution prises au cours des années 2020 à 2024.

2) Des signalements de pollutions à répétition.

- Pollution du 17 juin 2023. Message adressé à la mairie de Quetigny le 18 juin 2023.

- Pollution du 21 février 2023. Message adressé à la mairie de Quetigny le 21 février 2023.

- Pollution du 13 septembre 2022. Message adressé à la mairie de Quetigny le 13 septembre 2022.

- Pollution du 16 avril 2020. Message adressé à la mairie de Quetigny le 20 avril 2020.

- Pollution du 20 avril 2019. Message adressé à la préfecture de Côte d'Or le 28 avril 2019.

- Pollution des 4, 5, 6 et 7 janvier 2019. Message adressé à la mairie de Quetigny le 7 janvier 2019.

- Pollution signalée par courrier au maire de Quetigny le 26 octobre 2017 « après celle constatée en 2016 ».

3) Des institutions publiques saisies qui ne répondent pas :

– Extraits du journal de l'association « l'accent aigu » n° 45 p. 12 et 13 de septembre 2019, n°46 p. 2 de janvier 2020 et n° 47 p. 1 de septembre 2020 énumérant les autorités publiques saisies pour mettre fin aux pollutions de la Mirande.

4) Interpellation par le groupe d'opposition Réinventons Quetigny, du maire de Quetigny lors du conseil municipal du 20 septembre 2022 :

- Question orale adressée au maire de Quetigny avec sa réponse dans le journal « le Bien Public du 23 septembre 2022.

5) D'autres courriers et documents :

- Journal « le Bien Public » du lundi 18 mars 2019 p. 19 faisant état de la pollution récurrente de la Mirande et des informations de la préfecture annonçant « un travail d'expertise en cours ».

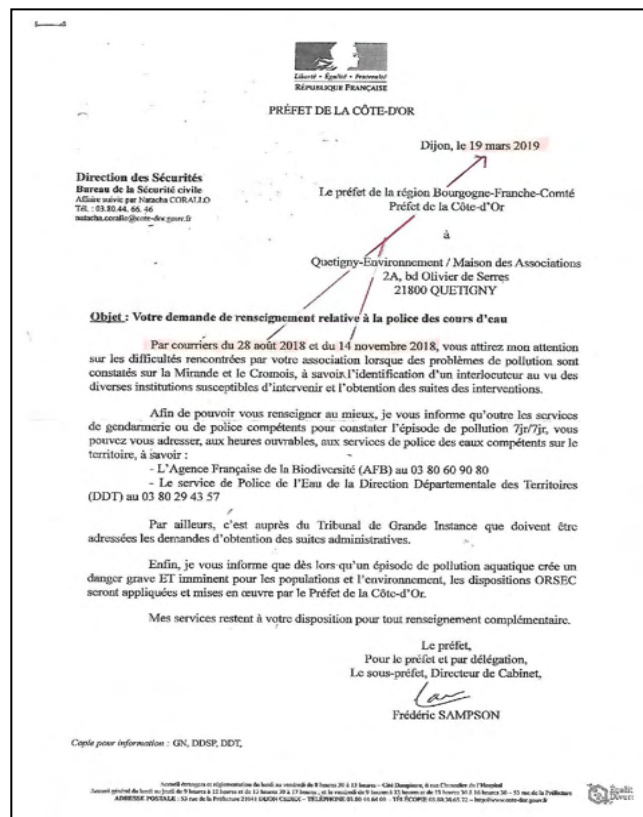
- Courrier du préfet du 19 mars 2019 relatif à une question concernant la police de l'eau suite à des courriers que lui a adressé l'association les 28 août et 14 novembre 2018.

6) Des suspicions sur l'obsolescence et la défectuosité du réseau d'assainissement d'eaux usées :

- Articles du journal « Le Bien Public » du 2 août 2023 relatant des travaux de remplacements de conduites d'eaux usées avec augmentation des gabarits et du 8 juillet 2023 indiquant qu'une expertise a constaté la vétusté et la vulnérabilité du réseau d'assainissement.

Depuis le 19 avril 2024, date de l'audition, d'autres pollutions ont été signalées... tout aussi vainement. La cause est loin d'être gagnée.

Yves GALLI



Désherbage manuel au verger

Réunion du collectif du verger conservatoire du 22 juin 2024 : une séance de désherbage à mains nues.

A l'invitation de Maeva qui en assure le fonctionnement, le collectif du verger conservatoire s'est réuni le samedi 22 juin 2024 sous une atmosphère humide et pluvieuse. Peu de volontaires avaient répondu à l'appel : 4 rejoint un peu plus tard par un 5ème qui avait tout simplement perdu de vue ce rendez-vous. Pas très glorieux quand on est président d'une association !

Une petite exploration du site a permis de constater au milieu d'une végétation riche et luxuriante la vigueur des plantations avec, déjà, beaucoup de fruits en formation. Une vigueur à laquelle n'est sans doute pas étrangère le profes-

sionnalisme de la société PROMUT qui les a plantées mais aussi le printemps pluvieux qui a favorisé leur croissance.

Tous les troncs étaient dégagés et des cheminements avaient été ménagés sur le terrain par la tonte des herbes hautes.

Le travail matinal de cette petite équipe a consisté en un désherbage à mains nues autour des arbustes qui encadrent le verger, quelque peu étouffés par des liserons, laitiers et autres plantes adventices.

Sylvie, Maeva, Jean et Yves s'y sont attelés avec ardeur en présence du fils de Maeva et sous le regard avisé de François dont l'épaule, récemment opérée, n'autorisait pas, nous a-t-il dit, le moindre effort.



Les Gravières de Rouvres-en-Plaine

Le 13 avril, un petit groupe d'adhérents de Quetigny-environnement s'est rendu sur le site des Gravières de Rouvres-en-Plaine afin de découvrir son fonctionnement et son impact sur l'environnement.

Depuis la fin des années 80, l'entreprise EQIOM Granulats exploite ce site de 28 hectares (qui s'est étendu en 2022 malgré l'opposition des communes concernées), entre les communes de Marliens et de Rouvres-en-Plaine. Un tapis roulant enterré sous la route permet de véhiculer les sables et les gravillons.

Une prise en compte des enjeux environnementaux se matérialise de différentes manières par la création d'une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) de type 1, secteur de grand intérêt biologique ou écologique :

- ▶ un observatoire ornithologique installé en partenariat avec la LPO, ligue pour la protection des oiseaux (200 espèces d'oiseaux recensées),
- ▶ un sentier découverte de la faune et de la flore de 8 kms,
- ▶ une installation de traitement et de recyclage des eaux de procédé,
- ▶ maintien d'une activité agricole sur les secteurs non exploités,
- ▶ remblaiement progressif pour un retour à l'agriculture avec restitution de 10 ha de cultures et 7 ha de prairies (ces programmes sont réalisés en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or),
- ▶ mise en place de hauts-fonds (zones d'eau peu profondes) et de roselières,
- ▶ rétrocession des plans d'eau à la mairie de Marliens,
- ▶ un suivi écologique du site est effectué tous les 5 ans par un bureau d'étude spécialisé.

Les gravières de Rouvres-en-Plaine sont un lieu insolite pour pratiquer des balades et observations ornithologiques en toute saison.

Francine MULOT



Un ancien site exploité et réaménagé en plan d'eau qui accueille les oiseaux



Sur le sentier découverte de la faune et de la flore de 8 km



Dans l'observatoire ornithologique installé en partenariat avec la LPO



L'usine d'extraction avec machine et engins de de carrière

Les agriculteurs bio mobilisés



APPEL À MOBILISATION
MERCREDI 07/02 À PARTIR DE 14H
À DIJON PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

PORTONS LA VOIX DE LA BIO !

NOTRE RÉSEAU DÉFEND LES VALEURS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE. NOUS SOUHAITONS LES FAIRE ENTENDRE **DE MANIÈRE STRICTEMENT PACIFIQUE**, À L'ENCONTRE DES DÉTÉRIORATIONS PÉRPÉTRÉES PAR D'AUTRES SYNDICATS AGRICOLES. VENEZ AVEC NOUS PLANTER DES ARBRES !



INSCRIPTION OBLIGATOIRE GAB21@BIOBFC.ORG



Mercredi 7 février à Dijon, le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté votait son budget 2024. L'occasion pour le syndicat agricole GAB21 (Groupement des Agrobiologistes de Côte d'Or) de rassembler les producteurs bio pour dénoncer le retour en arrière sur les normes environnementales et particulièrement le retrait d'un texte qui visait à réduire de moitié l'usage des pesticides d'ici 2030, un texte qui avait déjà été rejeté par le parlement en novembre dernier. Le groupement des agrobiologistes de Côte-d'Or avait organisé un rassemblement «*strictement pacifique*» avec l'objectif de «*planter des arbres*» au centre-ville de Dijon devant la préfecture et devant le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté. Une manifestation bien différente, sans violence, à l'opposé de celle organisée le 15 décembre



2023 par la FDSEA et les Jeunes Agriculteurs de la Côte-d'Or, causant des dégâts annoncés à hauteur de 200 000 € !

Les contestataires reçus par la présidente du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, entourée d'élus régionaux, ont exprimé leur vive contrariété face à la baisse du soutien à l'agriculture biologique de ces dernières années. Délaissés par le gouvernement, ils revendiquent un retour des aides au maintien pour les agriculteurs bio, la reconnaissance des services environnementaux et l'application de la loi Egalim. Ils exigent notamment l'aide d'urgence de 271 millions d'euros dédiée à la production bio, d'abord votée par l'Assemblée nationale avant d'être écartée par le gouvernement.

Symboliquement, des petits arbres fruitiers (cerisiers, pommiers) ont été "plantés" au pied du bâtiment devant l'Hôtel de Région. Parmi les membres de Quetigny-Environnement venus porter la voix du bio, un croqueur de pommes, expert compétent dans la plantation d'arbres fruitiers, qui n'a pas son sifflet dans la poche, soutenait, à cor et à cri, les agriculteurs bio...



Aéroport de Dijon : le point après un an d'application de la charte



Il y a un peu plus d'un an était publiée la charte de l'environnement durable de l'aéroport de Dijon-Bourgogne. Ce document, longuement élaboré et discuté, a été signé contradictoirement par tous les acteurs concernés, exploitant, Préfet, Dijon-Métropole, entreprises aéronautiques, maires et nous-mêmes associations environnementales.

L'objectif de ce document était de cadrer les activités aéronautiques et non aéronautiques pour limiter les nuisances sonores auprès de toutes les communes riveraines. Après un an d'application, nous pouvons confirmer que le résultat est plutôt conforme aux attentes et qu'une certaine fluidité s'est opérée dans les rapports entre les différents acteurs et signataires de la charte.

Ainsi, depuis août 2023 et une dernière réclamation sur le sujet, il n'a plus été constaté de survol de Quetigny (ou Chevigny) par des avions basés en dehors des circuits de décollage ou d'atterrissage ; les avions suivent autant que possible l'ancienne trajectoire de l'ex BA 102 passant au-dessus de Cap-Vert puis suivent la trouée verte au-dessus de la voie rapide ARC.

En ce qui concerne l'activité parachutiste, les cadrages durement négociés n'ont pas eu à être mis en œuvre en 2023, la société parachutiste ayant cessé son activité avec les honneurs d'une liquidation judiciaire. Pour 2024, une nouvelle société tente de relancer l'activité. Là aussi le cadrage de la charte est bien appliqué, il y a eu préalablement diffusion du calendrier d'activités et les plages horaires ont été globalement respectées sur le peu de séances organisées.

Les effets de l'application de la charte sont cependant biaisés par une baisse sensible de l'activité aéronautique sur toute l'année 2023. Les statistiques d'activités nous ont été communiquées lors de la dernière Commission Consultative de l'Environnement (CCE) qui s'est tenue le 11 juillet 2024 sous la présidence de la Secrétaire Générale Adjointe de la préfec-

ture de Côte d'Or : moins de 10% d'activité militaire (école de transport d'Avord essentiellement), moins de 50 % d'activité de la part d'Apache Aviation (entreprise basée, ex Breitling Aviation), diminution de l'aviation d'affaire, disparition de l'activité parachutiste en 2023, diminution de l'aviation de loisir. Globalement l'exploitant EDEIS enregistre une baisse d'activité de plus de 20% depuis début 2023 .

Selon les commentaires qui nous ont été apportés dans cette CCE, cette baisse d'activité est à priori générale sur l'ensemble du territoire. Toujours dans cette CCE, l'activité toute terrestre d'auto-racing a aussi été longuement évoquée. Il s'agit d'essais ou de courses de voitures de fortes puissances sur la piste secondaire de l'aéroport, surtout en week-end. Elle occasionne une gêne manifeste principalement pour les habitants d'Ouges. De même, toujours pour les habitants d'Ouges, a été évoqué le cas de soirées récréatives avec DJ au sein d'entreprises situées sur le site. L'ensemble des faits ci-dessus attestent toute la nécessité d'une régulation par des compromis d'exploitation inclus ou encore à inclure dans la charte.

La vigilance reste donc de mise pour l'avenir, d'autant que des perspectives de reprise ou de changement de nature d'activité se profilent pour les mois à venir. Il en va ainsi pour la société Apache Aviation : elle abandonne l'activité de perfectionnement sur ses avions à hélice Epsilon pour rebondir sur une nouvelle activité d'entraînement sur avions à réaction L39 (ceux de l'ex patrouille Breitling), avec notamment des vols en patrouille et les nuisances qui leur sont liés. De même, l'activité parachutiste relancée timidement en 2024 (3 week-ends ou week-ends prolongés programmés en 2024), ambitionne de fonctionner sur 1 à 2 week-ends par mois d'avril à octobre à partir de 2025. Il y aura donc lieu de réagir dès que des écarts seront constatés ou qu'une gêne, même juste ponctuelle, sera constatée comme excessive. Pour cela nous ne pourrions qu'inciter à déposer une réclamation sur le site internet de l'aéroport de Dijon (<https://www.mobisurvey.com/edeis/surveys/edeis/DIJON4/Ethnos.dll>, ou aéroport Dijon-Bourgogne / contact / vous avez une réclamation), nous pouvons aider pour renseigner les quelques seules rubriques indispensables.

Georges PERLONGO

Découverte des "orchidées sauvages"...

Quetigny-Environnement a proposé une journée découverte des "orchidées sauvages".

Un premier rendez-vous était fixé le 22 mai en matinée sur le bassin de rétention du boulevard de l'Europe à Quetigny, un second dans la forêt domaniale de Molo.

4 variétés fleurissent en cette fin de mois de mai : l'orchidée sauvage la plus voyante (plusieurs centaines de pieds) facilement reconnaissable avec ses fleurs roses : **l'orchis pyramidal**.

Plus grand par la taille, **l'orchis bouc** émerge de la végétation ; **l'orchis homme pendu** plus discret de par sa couleur vert pale, une dizaine de pieds seulement et **l'ophrys abeille** difficile à distinguer parmi les grandes herbes mais en forte augmentation cette année (une centaine de pieds).

Une autre variété plus précoce et très rare, **l'orchis singe** est présente (1 pied) dans le même secteur.

Cet inventaire se fait sur un petit périmètre, la partie la mieux exposée mais aussi la moins fréquentée. Mais d'autres secteurs sont concernés par le développement des orchidées sauvages, tous les bassins de rétention où la fauche tardive est favorable à leur épanouissement, les accotements des voies rapides pour les mêmes raisons. Deux pieds d'ophrys abeille résistent place centrale à l'ombre d'un bosquet parce que la terre paillée n'est plus travaillée, des céphalanthères se réfugient sous les arbres pour éviter les lames de tondeuses dans le parc Henri Détang, mais trop cachées, ne fleurissent pas.

Un des caractères distinctifs des fleurs d'orchidées est le "labelle" un pétale différencié, tombant, à la forme si particulière (cypripedium calceolus, ex sabot de Vénus) et qui permet de les nommer et les identifier partiellement.

Ces orchidées ont développé une collaboration avec des champignons pour se développer et se nourrir et utilisent des stratégies diverses afin d'attirer les insectes : odeur, couleur, forme, nectar pour leur pollinisation. L'orchis pyramidal attire des papillons avec sa couleur rose prometteuse mais les berne car il n'a pas de nectar, l'orchis bouc attire les abeilles avec son parfum "de bouc", l'orchis homme pendu, lui, propose du nectar et l'ophrys abeille se débrouille tout e seule, elle s'autoféconde.



Orchis pyramidal

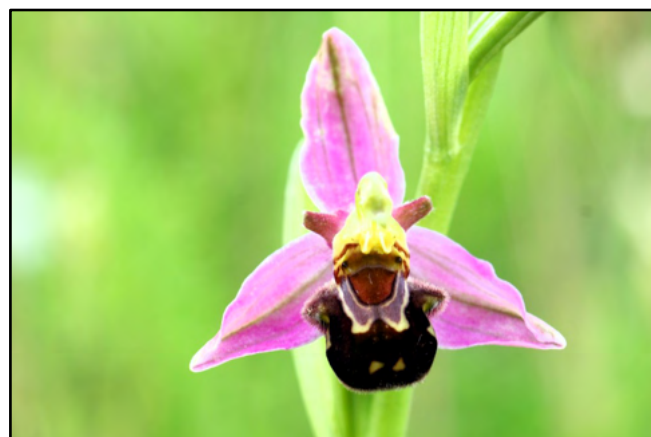


Orchis homme pendu



Orchis bouc

Photos de Gérard BOGENEZ



Ophrys abeille

... des fleurs fascinantes !

L'après midi, la journée "orchidées" se poursuivait à Moloy. Une petite route forestière nous a conduit dans une clairière au boisement peu dense où s'épanouit le fameux sabot de Vénus. Le site est balisé et surveillé par l'ONF qui assure localement la préservation de cette orchidée sauvage. Cette plante montagnarde protégée au niveau national se développe exceptionnellement en plaine (dans le Châtillonnais) dans des secteurs calcaires où les microclimats lui sont favorables.

Cypripedium calceolus ou sabot de Vénus pour les intimes, est une orchidée sauvage de 40 à 60 cm aux fleurs imposantes. C'est le labelle renflé en forme de sabot qui lui vaut son nom. Forme stratégique car les insectes pollinisateurs piégés à l'intérieur par ses bords recourbés se frottent aux étamines, se couvrent ainsi de pollen avant de s'échapper et aller butiner d'autres fleurs.

Les orchidées sauvages ne sont pas des fleurs vivaces extravagantes. Il s'agit néanmoins de plantes rares et incroyables qui nous ont enchantés pendant une journée.

Gérard BOGENEZ

A propos du fauchage tardif

Le fauchage tardif facilite l'implantation des orchidées sauvages et bien sûr des autres plantes fragiles. Encore faut-il attendre que les plantes se dessèchent avant de les couper. Fanée, l'orchidée, sous le vent ou secouée par un animal, libère de sa capsule des milliers voir des millions de graines microscopiques (une graine fait environ 50 µm). Mais les chances de germination restent minces (des milliers de graines disséminées pour une seule graine germée) et les orchidées peuvent mettre plusieurs années avant de fleurir pour donner à leur tour des graines... Le chemin de la germination après un voyage plus ou moins long, en passant même parfois par des courants de haute altitude, est parsemé d'obstacles. La graine doit atterrir sur un sol nu, dans un endroit correspondant à ses exigences écologiques (exposition, nature du sol...). En outre, elle doit ensuite y rencontrer un champignon partenaire présent dans le sol pour germer et se nourrir !

C'est ainsi que notre fleur mettra, après le passage difficile de la germination, entre 3 et 12 ans

pour fleurir, selon les espèces et les conditions !

Le principe du fauchage tardif est de respecter le cycle de la nature, en coupant la végétation le moins possible. Le couvert végétal a le temps de se développer, ce qui favorise la pollinisation et offre nourriture et refuge à la faune.

Donc certaines bonnes pratiques seraient à respecter et à "enraciner" : faucher une ou deux fois par an, si possible, seulement lorsque les fleurs sont fanées, c'est-à-dire lorsqu'elles ont eu le temps de former des graines et de se reproduire, laisser l'herbe fauchée sur place pour permettre aux plantes de germer et de se propager, laisser des bandes non fauchées qui offrent un abri précieux aux petits animaux et aux insectes.



Un bel exemple des pratiques respectueuses de l'environnement



Un fauchage fin juin trop précoce avec une fauche exportée

Festival de la biodiversité ...



« Il suffit de passer le pont, c'est tout de suite l'aventure, laisse-moi tenir ton jupon, j't'amène visiter la nature ».

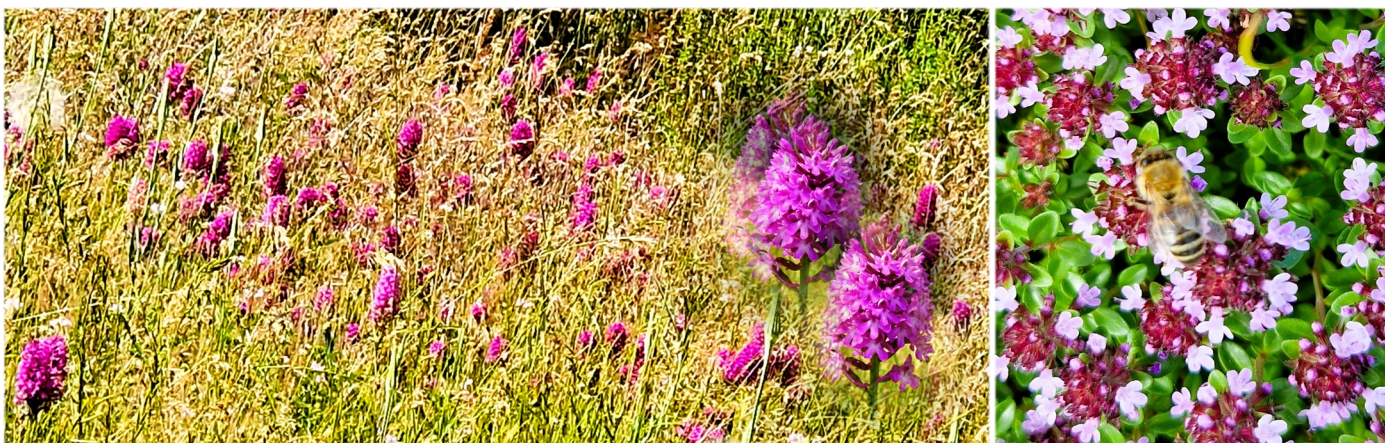
Juin à Quetigny. Le festival de la biodiversité est terminé mais un autre festival se tient sur les abords des bassins de rétention, boulevard de l'Europe. Comment ne pas fredonner dans les zones naturelles d'herbes folles et de fleurs sauvages, la chanson de Georges Brassens qui m'invite à visiter la nature, tout près de chez moi, sans pour cela courir le jupon ! Dans cet écrin de verdure où les talus sont habillés de graminées, de fleurs spontanées (pois de senteur, séneçons, tanaïses, grandes marguerites, millepertuis, trèfles, coronilles ...), je suis époustoufflé par des bouquets d'orchis pyramidaux exhibant leurs belles fleurs roses violacées.

Le sentier est là, tracé par les promeneurs. Le nez en l'air je respire les effluves de l'été en admirant cette explosion d'épis floraux qui s'en donnent à cœur joie dans l'exubérance d'herbes hautes à l'abri d'un rideau d'arbres. En toile de fond, le ciel chargé de nuages lumineux ne chagrine pas le tableau. Je reste comme deux ronds de flan à observer ce cadeau de la nature pour réaliser quelques clichés des épis floraux qui exhibent leurs têtes d'un rose soutenu.

Ainsi en laissant un peu plus aller la nature dans des endroits moins sous pression que dans les espaces verts du cœur de ville, en pratiquant la fauche tardive à une saison où on aura laissé fleurir et fructifier la majorité des espèces, on redonne vie à une zone quasi inerte, on fait confiance à la nature, on redécouvre la biodiversité. Le long des berges du Cromois, les papillons de toutes les couleurs virevoltent dans les herbes hautes, les fleurs de thym, que viennent butiner les abeilles s'épanouissent, les grillons conquièrent leur nouvel habitat, les coléoptères trouvent refuge...

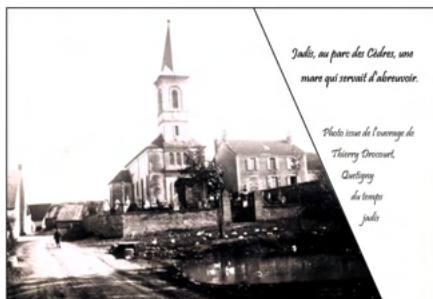
Dans cet espace vert opportun, les senteurs de l'été évoquent les souvenirs heureux de l'enfance. Ce sont quelques moments précieux de bonheur, de détente et de communion avec la nature. Quelques moments possibles qu'il faut saisir au gré des saisons tant que les terres résisteront à l'emprise du béton !

Jean MICHOT



Biodiversité : un coup d'œil sur notre exposition le Cromois et la Mirande à rude épreuve

1- Le Cromois : la biodiversité enfouie.



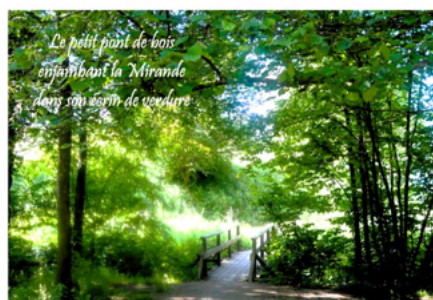
2- Le Cromois, la Mirande : la biodiversité à l'épreuve des aménagements.



3- La Mirande : pollutions, incivilités... et rencontres inattendues.



4- Le Cromois, la Mirande : la biodiversité en majesté... ou en disgrâce !



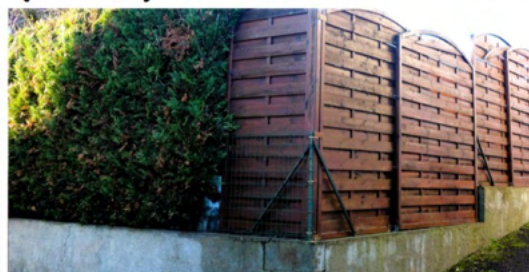
ET DEMAIN ? La Mirande, le Cromois renaturés ? La biodiversité ressuscitée ?

Biodiversité : un autre thème à l'exposition

Haies mortes : réparons la nature



Ces "murs" inesthétiques qui séparent les hommes



Brise-vues en bois, canisses, murs en parpaing s'intègrent dans les styles des jardins. Ces enceintes moches défigurent ces quartiers autrefois ouverts, arborés, conçus de petites haies vives. Remplaçons ces murs par des haies diversifiées et accueillantes pour les oiseaux, les insectes et les mammifères.



La haie de thuyas indésirable

Le thuya croît jusqu' à 30m à 50m dans les forêts canadiennes. Il doit donc être constamment taillé.

L'arbuste qui ne produit ni fruits, ni fleurs acidifie la terre.

La haie de thuyas n'est pas un lieu de reproduction, les insectes et les oiseaux n'y trouvent ni gîte ni couvert.

Elle est inhospitalière pour la biodiversité.



Il y a une cinquantaine d'années les haies de thuyas marquaient les limites des propriétés. Choisis par leur vitesse de croissance et leur bas coût, ils étaient plantés à la hâte, formant un rideau impénétrable et immuable autour des jardins.

Les tailles répétées et une densité élevée à la plantation sont des facteurs aggravants qui affaiblissent les haies de thuyas.

Les haies de thuyas frappées par des maladies dépérissent prématurément.



Deux ravageurs courants :
Bupreste du genévrier *Ovalisia festiva* : coléoptère autochtone qui affectionne le thuya.
Phytophthora cinnamomi: classe des Oomycètes (pseudochampignons) : cet organisme se loge dans les racines, tire ses nutriments de la sève de l'hôte et provoque le brunissement du feuillage.



Biodiversité : le rôle des haies en milieu urbain

Haies vives : elles sont à la page

Des haies vivantes

où les larves de syrphes se nourrissent de pucerons alors que l'adulte s'abreuve de nectar,
où le merle se gave des baies printanières,
où les couleurs des fleurs, baies et feuilles marquent le cours des saisons,
où les insectes mellifères et papillons s'attardent ...



Les haies, un enjeu majeur de la biodiversité en milieu urbain.

Véritables réserves de biodiversité, elles constituent une source de nourriture et d'habitats pour un grand nombre d'espèces.



Des haies diversifiées plus jolies de par leur fantaisie, leurs formes et leurs couleurs offertes à la vue.



Les haies naturelles très ornementales par la floraison, la fructification et même la couleur du feuillage automnale, renforcent la biodiversité.

Haies champêtres à Quetigny



Les haies champêtres et les bocages sont des trésors de biodiversité. Indéniable impact esthétique avec leurs couleurs, c'est un tableau qui évolue tout au long de l'année et nous permet de prendre conscience du rythme de la nature.

Dans le tuyau de l'oreille

Ailante glanduleux

Il est temps d'employer les gros moyens pour l'éradiquer définitivement !

Nous dénonçons régulièrement la présence de l'ailante glanduleux, espèce envahissante nuisant à la biodiversité, qui n'est toujours pas éradiquée sur l'espace public de notre commune.

Ainsi que nous l'écrivions dans l'accent aigu de septembre 2021, son mode de multiplication est très performant. Il se renouvelle par graines, drageons et même tronçons de racines lorsqu'elles sont coupées, ce qui rend l'éradication difficile. De plus, l'ailante produit une substance chimique : l'ailanthone qui inhibe la croissance de nombreuses autres plantes. Cette essence très invasive pousse spontanément sur les délaissés de voirie, le long des murs, les friches et doit être éliminée au plus tôt. Sur le sujet adulte, l'abattage, l'essouchement et l'arrachage systématique des racines sont obligatoires si l'on veut vraiment supprimer cette peste végétale.

Il faut impérativement que les services municipaux s'attèlent une fois pour toutes à son éradication s'ils ne veulent pas se laisser définitivement envahir.



Y.G.



Photos prises au même endroit après coupe à ras de l'ailante en mars 2024 à proximité du parc des Cèdres et repousse vigoureuse en juin 2024, 4 mois après l'intervention initiale.

Place Centrale

Verdissement de la Place Centrale, des aménagements qui posent question.

La municipalité vient d'ajouter sur la place centrale de nouveaux aménagements paysagers pour verdifier le lieu. La démarche est louable, tant l'ensemble est minéral. Divers mobiliers ont été installés : méridiennes, mini-pergolas, pergola-treille, jardinières accueillant des plantes grimpantes permettant aux passants de s'accorder un moment de détente ou de convivialité.

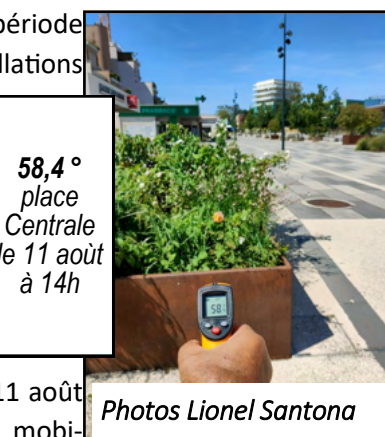
Toutefois en période de canicule, les installations en grande partie en métal, ne semblent pas du tout adaptées au réchauffement climatique.

Pour preuve les relevés de température effectués le 11 août 2024 à proximité des mobiliers qui oscillent entre 50 et 60 degrés.

Le choix des matériaux en accumulant la chaleur augmente même la température ambiante et n'incitera probablement pas les passants à s'y poser, car globalement l'atmosphère de la place restera très chaude, trop chaude.

La taille des végétaux, plantes ou arbustes, est insuffisante. Leur dissémination n'apportera pas le moindre rafraîchissement mais seulement, au mieux, à certaines heures, un peu d'ombre. De surcroît, comment confinés dans des bacs vont-ils réagir et résister à de telles températures s'ils ne sont pas suffisamment arrosés ?

En l'absence de plantations d'arbres en pleine terre, le volet « fraîcheur » de cette opération est absent. Seul l'esthétisme et le verdissement de l'ensemble y gagnent. Si vous voulez vraiment ressentir à proximité un peu d'humidité et de froid, allez plutôt sous les frondaisons des arbres à l'arrière de la place centrale ou sous les tilleuls, avenue du Château.



58,4 °
place
Centrale
le 11 août
à 14h

Photos Lionel Santona

Yves GALLI